

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 juin 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°8-1a**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémie NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Michel BREUILH à partir de 20h30 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE jusqu'à 18h45 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ jusqu'à 20h00 par M. Michel BOUYOU, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL.

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2024 pour la réfection et la mise en conformité de l'ensemble électrique du parking du Pas Roulant – Actualisation de la demande de subvention**

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu sa délibération n°10d du 28 février 2023 relative à la demande de subvention formulée auprès de l'Etat, au titre de la DSIL, afin de financer la réfection et la mise en conformité du Parking du Pas Roulant, dont le montant était estimé à 500 000 € HT,
- Considérant que le 4 avril 2023, la Préfecture a informé la Ville de Tulle qu'il n'y aurait pas d'appel à projet au titre de la DSIL Grande priorité pour l'année 2023,
- Considérant que la Ville ne pourra obtenir aucun financement pour l'opération susmentionnée pour laquelle elle avait sollicité l'Etat,
- Considérant, afin d'essayer de capter des financements et d'obtenir les accusés de réception permettant de débiter les opérations, qu'il convient, après consultation des services préfectoraux, de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2024 pour la financer,

- Vu le dossier ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif à la réfection et la mise en conformité de l'ensemble électrique du parking du Pas Roulant dont le montant total s'élève à 500 000 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2024 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**5 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

 Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le :

Date et ref de l'accusé de réception :

D8-1A - 27062023

03 JUL. 2023  
03 JUL. 2023



A Tulle, le 11 AVR. 2023

## **ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX**

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux de réfection et de mise en conformité du Parking du Pas Roulant pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement pour les Territoires Ruraux), n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 11 AVR. 2023

## ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le Parking du Pas Roulant, concerné par les travaux de réfection et de mise en conformité pour lesquels la Ville sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux, est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 11 AVR. 2023

## Plan de financement

### Réfection et mise en conformité du Parking du Pas Roulant

Partenaires	Financement	%
DETR	175 000.00 €	35.00%
Département	83 333.00 €	16.67%
Part Ville	241 667.00 €	48.33%
Total HT	500 000.00 €	100.00%

Le Maire,  
Bernard COMBES.





A Tulle, le 11 AVR. 2023

**Demande de subvention DETR**

**Echéancier**

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Réfection et mise en conformité du Parking du Pas Roulant	600 000.00 €	500 000.00 €	175 000.00 €	35.00%	2023-2024

Le Maire,

Bernard COMBES.





Tulle, le 02 février 2023

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES  
Pôle Bâtiments

### Note explicative projet

Réf : PB/24/11/2021

**OBJET :** Réfection et mise en conformité pour le bâtiment intitulé « Parking du Pas Roulant »  
Avenue Henri de Bournazel - 19000 TULLE

## **I - Présentation du site**

Implanté avenue Henri de Bournazel à Tulle, cette importante air de stationnement en partie gratuite est utilisée quotidiennement par divers publics : usagers locaux, administratifs et riverains de l'OPHLM résidents à proximité du parking.

Une partie du bâtiment abritait pendant des années l'ancienne caserne des pompiers de la ville.

## **II - La situation actuelle**

Aujourd'hui, le bâtiment comprend cinq niveaux pour environ 265 places et comporte un nombre multiple d'entrées (piétonnes et automobiles). En 2018, l'incendie d'un véhicule à l'étage le plus bas a provoqué de multiples dégradations

Situation actuelle : Le parking du « Pas Roulant » est implanté Avenue Henri de Bournazel 19000 Tulle à proximité de bâtiments gérés par Corrèze Habitat



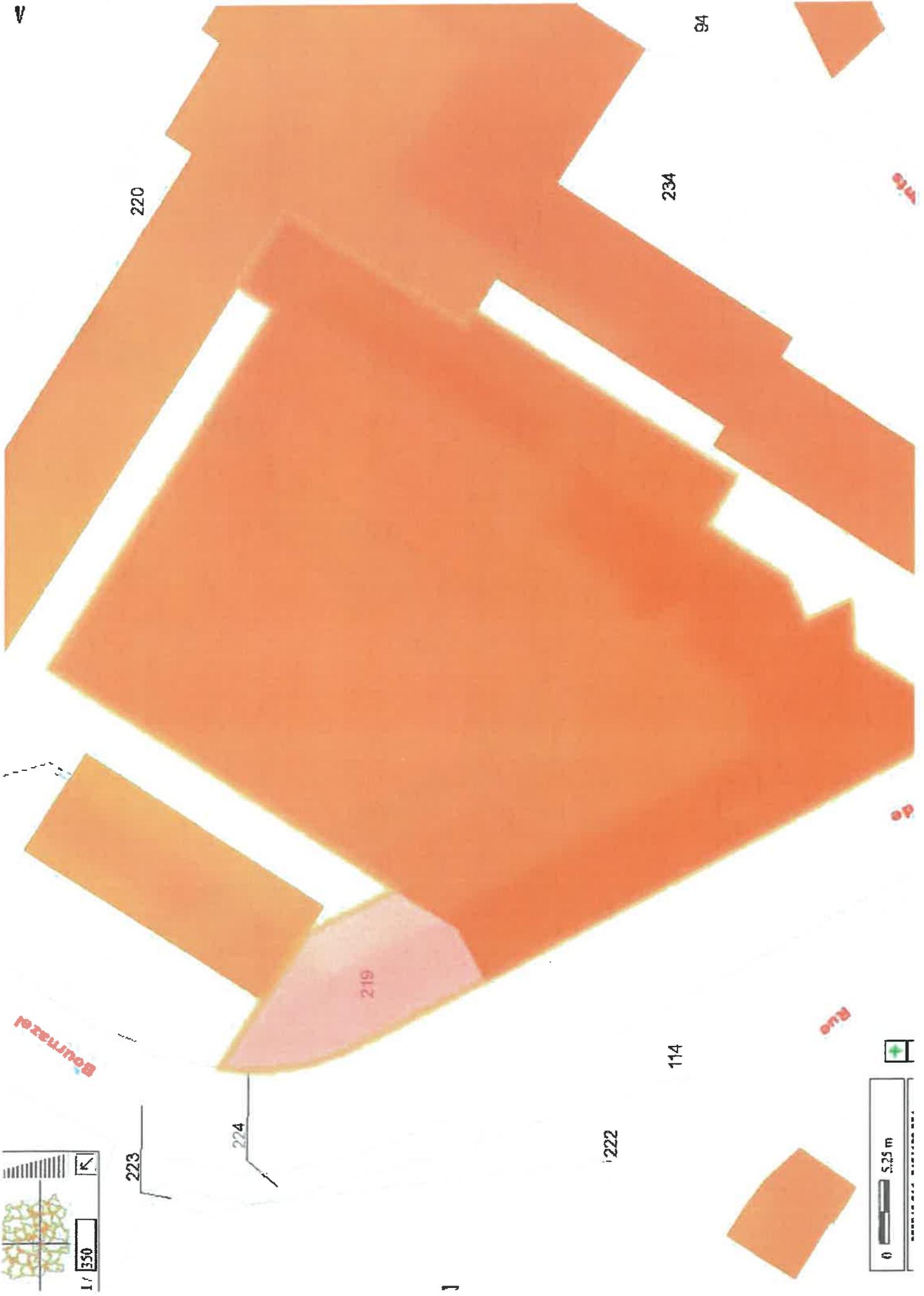
### **III – Détail du projet**

- Réalisation des études pour répondre aux obligations réglementaires sur un ensemble électrique, sécurité et structurel.
- Analyse et chiffrage pour affinage de l'estimation.
- Programmation de différentes interventions et organisation du chantier.
- Réalisation des travaux avec phasage afin de toujours maintenir en activité une partie de l'espace de stationnement.
- Mise en conformité électrique et incendie de l'ensemble du bâtiment

### **IV – Montants**

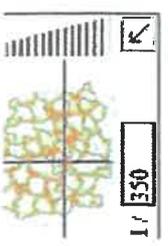
L'estimation des travaux est portée à 500 000 €HT pour une durée de 2 ans à compter du lancement soit à partir de Juin 2023

Hervé CHEZE



V

J





# PARKING DU PAS ROUIL

## NIVEAU 2

### PROJET

ETAT

#### LEGENDE :

- 103 Locateur de Bords
- 104 Unité de Traitement Liquide
- 105 Puits Nivelaque
- 106 Puits Dipe-Stocke Vertical
- 107 Zone des Bords, Nivela
- 108 Réseaux Verticaux
- 109 Zone de rechargement
- 110 Zones et services
- 111 Divers





UNIVERSITÉ ALGERIE  
ALGER

# PARKING DU PAS ROULANT NIVEAU 1

## PROJET

Echelle 1:1000

- LEGENDA :
- 200 Surface de l'édifice
  - 1000 Surface de l'implantation
  - 10000 Surface de la zone d'implantation
  - 100000 Surface des zones d'implantation
  - 1000000 Surface des zones d'implantation
  - 10000000 Surface des zones d'implantation
  - 100000000 Surface des zones d'implantation
  - 1000000000 Surface des zones d'implantation





# PARKING DU PAS ROULANT

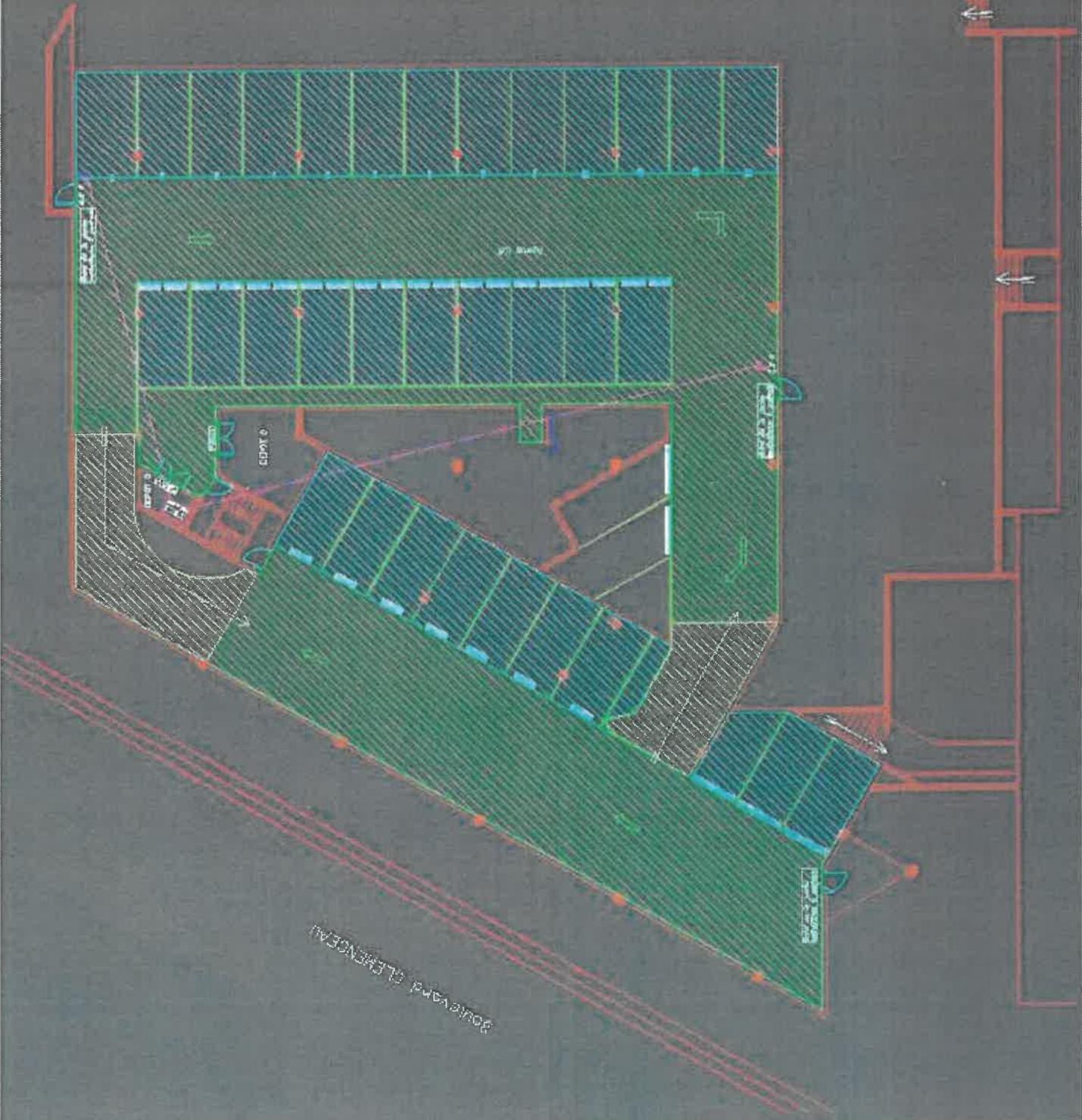
## NIVEAU 0

### PROJET

Echelle : 1/100

#### LEGENDE :

- 2.2 Letteur de badge
- 2.2.1 Unité de traitement badge
- 2.2.2 Poste informatique
- 2.2.3 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.4 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.5 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.6 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.7 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.8 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.9 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.10 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.11 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.12 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.13 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.14 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.15 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.16 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.17 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.18 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.19 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.20 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.21 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.22 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.23 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.24 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.25 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.26 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.27 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.28 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.29 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.30 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.31 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.32 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.33 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.34 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.35 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.36 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.37 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.38 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.39 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.40 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.41 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.42 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.43 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.44 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.45 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.46 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.47 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.48 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.49 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.50 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.51 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.52 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.53 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.54 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.55 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.56 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.57 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.58 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.59 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.60 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.61 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.62 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.63 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.64 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.65 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.66 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.67 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.68 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.69 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.70 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.71 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.72 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.73 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.74 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.75 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.76 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.77 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.78 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.79 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.80 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.81 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.82 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.83 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.84 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.85 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.86 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.87 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.88 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.89 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.90 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.91 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.92 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.93 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.94 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.95 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.96 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.97 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.98 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.99 Poste aux cartes bancaires
- 2.2.100 Poste aux cartes bancaires







PARKING DU PAS

NIVEAU -2

PROJET

- LEGENDE :
- 2.8 Lecteur de badge
  - 3.10 Velle de fermeture Lecteur
  - 3.11 Porte de passage
  - 3.12 Porte de Solaire Vertical
  - 3.13 Porte de Solaire Vertical
  - 3.14 Zone de stockage
  - 3.15 Passage de passage
  - 3.16 Châssis

